

A propos de faïences conservées en Suisse

Autor(en): **Mayor, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **16 (1914)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de faïences conservées en Suisse

par J. Mayor.

La question des faïences à décor manganèse, sur lesquelles j'attirais l'attention (*Anzeiger*, 1912, p. 259), à cause de leur abondance en Suisse, doit recevoir une solution entièrement différente de celle que nous envisagions, MM. Hoffmann-Krayer et H. Lehmann (*ibid.*, 1913, p. 259) et moi.

Il existe, en effet, au Musée céramique de Sèvres, une assiette appartenant à cette famille, qui a été donnée par le comte de Chasteignier avec l'indication positive de *Bordeaux* comme lieu de fabrication; elle est marquée ²R, ce qui est identique, avec un caractère en moins, à l'une des marques relevées à Bâle par M. le Dr. Hoffmann-Krayer, que nous reproduisons encore une fois ici. Et M. Papillon, le savant conservateur dudit Musée, qui, au vu d'une assiette de ce genre que je lui soumettais, avait immédiatement pensé aux ateliers du sud-ouest, à Samadet (Landes) notamment, a bien voulu me confirmer cette origine.

Ainsi, ce n'est plus à la France orientale qu'il faut penser, à une fabrique plus ou moins voisine de la Suisse, et cette fréquence d'un produit d'une contrée éloignée indique assurément une industrie florissante, disposant de moyens de vente assez actifs pour ne craindre point de rechercher et d'atteindre une clientèle qui échappait à des négociants plus rapprochés, mais moins avisés. Et ceci n'est pas sans rappeler la vogue immense des céramiques de la Gaule romaine, dont les ateliers de l'Allier, de l'Aveyron, du Tarn, ont inondé jusqu'à l'Italie à un moment donné. Ces produits „d'une population laborieuse, dit excellemment M. Joseph Déchelette, qui, moins d'un siècle après la conquête de César, réussit à conquérir elle-même, aux dépens des vainqueurs, la suprématie d'une grande industrie, et à substituer, sur les principaux marchés de l'empire, ses propres produits à ceux de la vieille Étrurie“, se rencontrent en abondance dans les stations de l'Helvétie romaine; et si, quinze ou seize siècles plus tard, on retrouve, dans les mêmes lieux, des objets de provenance presque analogue, on peut admettre que les conditions de fabrication (matières premières et main d'œuvre à bon marché, esprit d'initiative et souplesse des vendeurs, plus encore que la qualité des produits) n'ont guère varié, et, même, que les voies commerciales n'ont pas changé non plus jusqu'au XIX^e siècle. Cependant, en ce qui concerne ces dernières, les marchandises du Bordelais pouvaient atteindre plus aisément la Suisse, au XVIII^e siècle, que celles du centre, grâce au canal du Midi, qui constitue ici le fait nouveau et fournit peut-être la raison du grand nombre de pièces au décor manganèse que l'on rencontre à Bâle, Zurich, Genève, etc.

La faïencerie de Bordeaux remonte à 1710 environ et, dès 1712, elle eut pour chef un homme fort habile, Jacques Hustin, de Lille, mort en 1749. Après lui, son fils Ferdinand la dirigea, mais les privilèges de fabrication exclusive ne lui furent pas renouvelés et d'autres ateliers se créèrent, ceux, entre autres, de Barbot, de Desbats, de Magnan, de Boyer. La première fabrique, qui porte le titre de manufacture royale, passa entre les mains d'un sieur Monsau, qui avait été contremaitre

fig. 1.

de la veuve de F. Hustin. Sauf quelques pièces de Monsau, les produits de ces différents ateliers ne portent pas de marques proprement dites; celles que l'on a relevée à Bâle (fig. 1), celle que nous avons publiée d'après une assiette conservée au musée de Morat (fig. 2), ne sont certainement que des numéros

fig. 2.

de catégories ou de séries, ainsi que le prouvent les chiffres 2 ou 3 qu'elles comportent (ce que nous prenons pour un z est un 3), ou, à la rigueur, des monogrammes de peintres, comme le C B de l'assiette de Morat. Sans doute, on pourrait admettre que le B, dont nous connaissons deux exemples, se rapporte à Bordeaux ou à l'un des noms de fabricants commençant par cette lettre, comme Barbot ou Boyer, mais cela n'est guère vraisemblable. Les Boyer, en tous cas, furent employés comme décorateur chez la veuve Hustin; ils s'établirent à leur compte en 1796 seulement,

trop tard pour que nos assiettes puissent leur être attribuées. La fabrique Hustin paraît avoir eu un personnel de premier ordre; on en jugera par le cadran de l'horloge de la bourse de Bordeaux, exécuté en 1750, qui ne mesure pas moins de 4 m 86 de circonférence et est divisé en dix sections; on connaît aussi un vase de pharmacie de la même année qui a 1 m 20 de circonférence et 0 m 80 de haut. Mais les produits qui nous occupent spécialement ici ne dénotent qu'une fabrication très courante, inspirée quant à la forme, comme c'est souvent le cas dans les fabriques du midi, des modèles de l'argenterie de table. L'émail très blanc et fin, mais peu dur, recouvre une terre d'un jaune un peu rosé. Les plats et assiettes ont le marli très relevé et à rebord découpé.

Le modèle, par exemple, devait être apprécié, puisque c'est toujours le même qui sert, avec d'infimes variantes. On remarque, quant à l'exécution, deux manières, toutes deux „enlevées“ du reste, au pas de charge; l'une est plus lourde, moins cernée, moins sèche aussi, l'autre est plus précise et comporte un dessin très ténu, en noir. Les motifs employés sont exclusivement chinois d'origine et ne rappellent en rien les décors de Moustiers, comme ceux d'autres produits de fabriques bordelaisiennes; ces fleurettes librement jetées feraient songer plutôt à Marseille; ce sont des fleurs ou des animaux stylisés, à la façon d'extrême-orient, et non pas de l'ornement. Les animaux se bornent à une sorte de cigale ou d'orthoptère, aux ailes repliées, au „fong-houang“, le bizarre phénix emblème de l'impératrice, et à de petits signes en forme de circonflexes renversés, distribués par trois ou par quatre, qui sont sans doute des oiseaux en plein vol. Quant à la couleur, un manganèse violet relevé parfois de trait noir, elle se retrouve dans maintes fabrications, ainsi à Saint-Omer, en Suède, sans parler des cas innombrables où elle accompagne un décor polychrome, comme c'est le cas aussi à Bordeaux.

Au surplus, tout ce qui concerne les ateliers secondaires est en général peu connu et obscur. Et il en est, à cet égard, de maintes manufactures suisses comme de celles de Bordeaux.
